

Rapport sur l'inventaire des mesures
d'aide en philosophie dans le réseau des cégeps

Présenté à Monsieur Roger Bouchard
Coordonnateur du Service de l'aide à
l'apprentissage et des programmes d'études

par

Geneviève Boucher-Awissi
professeure de philosophie

Cégep de Saint-Hyacinthe

Juin 2003

Le projet accordé au département de philosophie pour la session d'hiver 2003 avait pour but de faire l'inventaire de ce qui se fait comme aide à la réussite dans le réseau des cégeps en vue de présenter un plan d'intervention en philosophie au cégep de Saint-Hyacinthe pour aider à la réussite des élèves dans cette discipline.

Le présent rapport fait donc état des résultats de cet inventaire qui a été effectué à l'aide, à la fois, de contacts téléphoniques, de rencontres personnelles et de recherches sur internet. Les résumés des activités des différents centres reprennent, pour l'essentiel, le libellé des informations contenues dans leur publicité respective.

Les résultats seront d'abord présentés sous forme de tableau, puis analysés. Dans cette analyse, une attention particulière sera accordée à la spécificité de l'aide nécessaire en philosophie. Par la suite la question de la mise sur pied d'un centre d'aide en philosophie au Cégep de Saint-Hyacinthe sera abordée.

L'enquête a révélé que malgré la diversité de présentation des formes d'aide, celles-ci peuvent être ramenées aux trois suivantes : 1. centres d'aide donnée par des professeurs de philosophie sous la responsabilité des départements de philosophie; 2. aide aux élèves en difficultés par des professeurs de philosophie, mais dans un centre d'aide à la réussite qui offre aussi de l'aide dans d'autres disciplines; 3. aide par les pairs, soit dans un centre d'aide en philosophie, soit dans un centre d'aide à la réussite. À cela, on peut ajouter des centres d'animation en philosophie qui n'offrent pas directement d'aide, mais organisent des débats, des cafés philosophiques ou des concours et contribuent ainsi à démystifier la philosophie en la rendant plus accessible et en la reliant à des problèmes qui intéressent les élèves.

C'est pourquoi le tableau des résultats de l'inventaire tient compte non seulement des trois formes d'aide identifiées, mais aussi des centres d'animation. Ainsi, sur les lignes du tableau, on trouvera les noms des cégeps en ordre alphabétique et, dans les colonnes, les types d'aides respectives offertes par les cégeps et, éventuellement, les types d'animation.

Cégeps	Centre d'aide en philosophie	Aide en philosophie dans centre d'aide à la réussite	Tutorat par les pairs	Autres
André-Laurendeau				Il y a un Centre d'études en philosophie qui est avant tout un lieu de rencontres ouvert à tous les élèves qui partagent le goût de la réflexion et de la discussion. Ainsi, il invite élèves et professeurs à se rassembler pour amorcer ou poursuivre, à l'extérieur des cours de philosophie, une réflexion critique sur des questions fondamentales ou sur de grands problèmes humains. Le Centre poursuit aussi d'autres objectifs : organiser des débats sur des sujets d'intérêt public; créer un réseau impliquant élèves et professeurs (d'ici et d'ailleurs) autour de préoccupations communes : promouvoir et soutenir des activités de recherche et de documentation.
Beauce-Appalaches	Le centre d'aide en philosophie met à la disposition des étudiants qui en font la demande un service de tutorat par les pairs, sous la supervision d'une enseignante.		Responsable : Rachel Aubé, (418)228-8896 poste 313, raaube@cegebceapp.qc.ca	

Bois-de-Boulogne	Il n'y a pas de centre d'aide proprement dit, mais tous les étudiants inscrits au cours de philo 103 qui éprouvent des difficultés de problématisation, conceptualisation, analyse, etc., peuvent bénéficier d'un encadrement individuel. Le responsable est Michel Durand : michel.durand@bdeb.qc.ca			Les cours de philosophie sont aussi donnés dans le cadre du DEC virtuel.
Édouard-Montpetit	Grâce au service d'aide en philosophie, les élèves peuvent obtenir l'assistance d'enseignants les aidant à mieux intégrer les notions des cours de philosophie et à mieux comprendre les textes de cette discipline.			
François-Xavier Garneau	Il y a un Laboratoire en philosophie où des enseignants offrent de l'aide aux élèves ayant des faiblesses dans cette discipline.			
Gaspésie		Le centre d'aide en philosophie (CAP) fait partie du Centre d'aide intégré qui offre aussi de l'aide en français, en mathématiques et en anglais. Lors de suivi individuels, en microgroupes ou en ateliers, le CAP entend intervenir pour consolider : l'analyse rigoureuse de texte, la rédaction d'une argumentation rationnelle, l'élaboration d'un commentaire critique, la production d'une dissertation, l'application des exigences d'une pensée structurée. Responsable :Bella Béland, (418) 368-2201 poste 603, bbeland@cgaspesie.qc.ca	Le Cégep a produit un Guide sur Cd-rom pour le tutorat par les pairs. Le responsable en est Jean-Claude Clavet,	

Granby			Le tutorat est un service gratuit offert par des élèves de 2 ^e ou 3 ^e année qui ont très bien réussi dans le cours ciblé, en association avec Katia Tremblay, enseignante.	
Limoulou		Il y a un centre d'aide intégré français philosophie, mais c'est essentiellement pour les étudiants ayant des difficultés en français.		
Maisonneuve	<p>Il y a le SAPH (service d'aide en philosophie) pour un soutien méthodique, améliorer les méthodes de travail, renforcer les aptitudes en rédaction, les techniques de lecture, la prise de notes. La responsable est Marie Benoît, (514)254-7131, poste 4620. Elle a une libération d'environ 0.55 ETC/session. Elle a publié un <u>Cahier de méthodologie</u> en trois tomes, aux éditions St Arnaud (Michel) (514)254-7131. poste 4954.</p> <p>Tome 1 : <u>Comment prendre des notes de cours...</u></p> <p>Tome 2 : <u>Le petit précis de méthodologie appliquée à l'enseignement de la philosophie</u></p> <p>Tome 3 : <u>Les principales étapes de rédaction d'un travail de philosophie</u></p> <p>Ce service est offert à tous les étudiants qu'ils et elles soient en difficulté ou non.</p>			
Marie-Victorin	Le centre a pour nom Chez Phil et Sophie . Des professeurs y fournissent l'aide dont les étudiants ont besoin pour mieux réussir.			

Matane				Organisation d'un Café philosophique
Montmorency	<p>Le programme Philo-Aide existe depuis l'automne 1994. Il a à sa disposition deux locaux pour recevoir les élèves. Il s'adresse d'abord à ceux identifiés comme à risque d'échouer le premier cours: -ceux qui ont eu une moyenne de moins de 70 % au secondaire, ceux qui ont déjà échoué le cours 340-103, ceux soumis à l'article 10.1 des règlements du collège. Pour eux, la fréquentation du centre d'aide est obligatoire. Cette obligation est liée à un droit de reprise pour un travail ou un examen échoué (sauf l'examen final), mais la note de la reprise ne peut dépasser 60%.. Ensuite, les élèves référés par leurs professeurs doivent aussi s'y présenter. Enfin, les élèves peuvent y recourir de leur propre gré. L'aide porte essentiellement sur la lecture, l'analyse et le résumé de textes philosophiques. À cet égard, il est à signaler que le Cégep a obtenu du Ministère de l'éducation l'autorisation de modifier le devis du premier cours : au lieu d'avoir à rédiger un texte argumentatif, les élèves ont à analyser et à résumer un texte philosophique. Le traitement rationnel d'une question philosophique ne sera demandé qu'au dernier cours, celui de la formation générale propre.</p> <p>Une libération pouvant aller jusqu'à 6 ETC/session est partagée entre les professeurs dispensant le cours 340-103 qui participent au programme d'aide. Chaque intervention doit être enregistrée dans une banque de données. Selon le département de philosophie, ce programme a une incidence directe sur la réussite des élèves, statistiques à l'appui.</p>			

Région de l'Amiante	Sachant que l'écueil à la réussite se trouve en première année, première session, le département met au service des élèves motivés une aide additionnelle. Le centre d'aide offre à l'élève la possibilité de reprendre un travail échoué et de le réussir à 60 %. Cette intervention permettrait de hausser les taux de réussite de 10 à 15 %.			
Rimouski	Le Centre d'aide est un service offert par le Département de philosophie aux élèves qui désirent améliorer l'apprentissage de cette discipline. Un enseignante ou une enseignante est disponible sur place pour assurer un encadrement individualisé et donner le coup de pouce qui fait parfois la différence entre la réussite et l'échec d'un cours. Ce centre est ouvert à tous les élèves du Collège, peu importe leur programme de formation.			Organisation de la Quinzaine de philosophie à Rimouski par Jean-Claude Simard et Salvatore Pucella, enseignants au département de philosophie du Cégep de Rimouski.
Rivière-du-Loup	Le Centre d'animation en philosophie est un lieu de rencontres, d'échanges et de soutien direct aux élèves pouvant éprouver certaines difficultés en philosophie. Il contribue à leur donner confiance en leurs capacités intellectuelles, les initie concrètement à la structure de la pensée, aux concepts guidant la production des idées et à la structure du texte philosophique.			
Rosemont	Le Caraph comporte trois volets : (centre d'aide, de référence et d'animation en philosophie). Situé au centre de la bibliothèque, il est sous la responsabilité d'un enseignant libéré de 0.6 ETC/session. Il s'agit de Marc Thédrel, (514)376-1620, poste 431. Courriel : CARAPH@crosemont.qc.ca			Le volet animation du Caraph est chargé d'organiser des conférences, des débats et un concours local de philosophie intitulé Citoyen du monde d'aujourd'hui qui fait concurrence au concours

	<p>Plusieurs autres enseignants, non libérés, vont y faire des heures de disponibilité pour aider les élèves qui en font la demande. Ces derniers peuvent prendre rendez-vous ou se présenter aux heures d'ouverture affichées sur la porte du Caraph et au babillard du département de philosophie.</p> <p>Le volet référence consiste en une aide plus particulièrement ciblée sur la recherche de ressources documentaires pour les élèves plus avancés. Que ce soit pour l'aide ou la référence, les élèves doivent remplir une fiche d'inscription qui servira à la compilation des demandes et à l'établissement des statistiques de fréquentation et de réussite.</p>			<p>Philosopher à l'intérieur du Cégep et recueille environ une trentaine d'inscriptions par édition. Il en était, cette année, à sa 3^e édition. De plus, le Caraph s'est occupé de la publication et de la diffusion des textes gagnants des trois éditions de ce concours.</p> <p>Il y a aussi, sur le site Web du département de philosophie, la page de Huguette Larochelle qui contient un guide méthodologique.</p>
Saint-Jean sur Richelieu	<p>Le Centre d'aide et d'animation en philosophie (C.A.A.P.) offre de l'aide individualisée pour le premier cours (103) ou le second cours (102) de philosophie. Cette aide est donnée, soit par un professeur, soit par des pairs. Le CAAP ouvre ses portes à compter de la 5^e semaine de cours et reste ouvert jusqu'à la 13^e. Il est ouvert 14 heures par semaine. C'est l'élève qui choisit le nombre, la durée (entre 25 et 50 minutes) et la fréquence des rencontres. Il y a un professeur responsable : Jocelyne Laflamme, (450) 347-5301, poste 2206. La boîte vocale du CAAP : 2554.</p>		<p>Les pairs sont des élèves qui maîtrisent les habiletés fondamentales à la réussite des cours de philo : une méthode de lecture et d'analyse de texte qui permet de mieux comprendre les textes philosophiques; de savoir comment réorganiser en ses mots les idées d'un texte; de savoir comment comparer deux auteurs sur un même thème, etc.</p>	<p>Le département de philosophie propose aussi un guide méthodologique sur Internet préparé en collaboration avec le département de sciences humaines. C'est le guide de référence pour ces deux départements.</p> <p>http://www.cstjean.qc.ca/dept/p_hilo/pages/section1/guide.html</p> <p>À signaler aussi : le département de philosophie a un site Web qui offre des liens avec les sites des départements de philosophie des autres cégeps.</p>
Saint-Jérôme	<p>Il y a un Centre d'aide en philosophie que les élèves peuvent fréquenter en fonction de leurs besoins ou des difficultés identifiées par leurs enseignants.</p>		<p>Un programme de tutorat par les pairs est offert aux élèves en difficulté.</p>	<p>Les cours de philosophie sont aussi donnés dans le cadre du DEC virtuel.</p>

Saint-Laurent	Il y aurait un centre d'aide en philosophie, mais l'information n'a pu être confirmée.			
Sept-Îles	Le Centre d'aide en philosophie, situé à la bibliothèque, offre de l'aide aux étudiants en difficulté et à ceux qui ont besoin d'explications supplémentaires et d'encadrement pour la production des textes argumentatifs et des dissertations demandés dans les cours. Des professeurs de philosophie y sont disponibles à différentes périodes de la semaine.			
Sherbrooke	Il n'y a pas de centre d'aide en philosophie proprement dit, mais plutôt des ateliers d'aide en lecture et écriture sous la supervision de deux enseignants.			
Victoriaville				Il y a un Centre d'aide en philosophie virtuel (agora.cgpvicto.qc.ca) où se trouvent divers conseils méthodologiques pour la lecture et l'écriture de textes philosophiques. Les élèves peuvent poser leurs questions par écrit et obtenir une réponse par le même canal. Une enseignante en est responsable. Elle a une libération de 0.1 ETC/session.
Vieux Montréal	Le CAP (Centre d'aide en Philosophie) fonctionne grâce au tutorat par les pairs et s'adresse plus spécifiquement aux élèves en difficulté. Une enseignante, Line Vaillancourt, en est responsable.		Le tutorat par les pairs se fait par des élèves qui ont bien réussi dans leurs cours de philosophie.	Il y a un Café philosophique qui organise des rencontres thématiques, au Bar Le Balafré, 300 rue Ontario Est, en face du collège, environ une fois par mois. Tout le monde est bienvenu. Plusieurs enseignants

				du département de philosophie (Louise Mailloux, René Dansereau, Normand Corbeil, Victor Shetoyan) s'occupent de son organisation et de son animation.
--	--	--	--	---

L'analyse de ce tableau montre que la forme d'aide la plus fréquente est celle donnée dans des centres d'aide en philosophie par des enseignants et enseignantes de cette discipline, sous la supervision de leur département. Quinze cégeps préfèrent cette formule. Cela suppose une certaine concertation départementale et des enseignants et enseignantes intéressés pour mettre ce centre sur pied, choisir un local approprié, fixer les horaires d'ouverture, établir les types d'aide à privilégier, faire connaître ce centre aux élèves par une publicité adéquate, déterminer ceux et celles qui devront ou pourront le fréquenter ainsi que les modalités de cette fréquentation, offrir des mesures incitatives comme la possibilité de reprise des travaux et examens échoués, etc. Cela suppose aussi évidemment un appui significatif de la direction des études et des autorités administratives concernées, appui qui se traduit par des allocations en ETC, la fourniture du mobilier et des équipements nécessaires dont en particulier un ensemble ordinateur standard avec imprimante pour la saisie des données de fréquentation du centre et l'établissement des statistiques de réussite. Pour ce dernier point l'aide d'une personne ressource est parfois requise.

Comme le montre le tableau, l'aide en philosophie dans un centre d'aide à la réussite est rare. Deux cégeps seulement ont choisi cette formule et, dans les faits, un seul, celui de la Gaspésie et des îles, offre vraiment de l'aide en philosophie, puisque celui de Limoilou s'occupe plutôt des élèves ayant des difficultés en français.

Pour ce qui est du tutorat par les pairs, il est offert dans cinq cégeps, le plus souvent dans le cadre d'un centre d'aide en philosophie et sous la supervision d'un ou d'une enseignante de cette discipline. Les pairs sont des élèves qui ont bien réussi un ou l'autre des cours de philosophie et qui ont démontré une bonne connaissance du contenu et une maîtrise suffisante de la méthodologie intellectuelle propre à chacun de ces cours. Ils sont volontaires, mais ils doivent manifester le désir de partager leur savoir et leurs habiletés avec des élèves en difficultés et s'y engager. Le tutorat par les pairs a l'avantage d'offrir une alternative aux élèves qui veulent améliorer leurs résultats dans les cours de philosophie, mais qui sont trop timides pour s'adresser à un enseignant ou encore qui ne comprennent pas ses explications parce que données dans un langage qui leur semble obscur. Les pairs, étant de la même génération et ayant, par ailleurs, bien compris et réussi leurs cours de philosophie, sont souvent très efficaces pour donner le

coup de pouce qui va faire surgir l'étincelle de la compréhension. Cependant, ils doivent toujours être bien encadrés, non seulement pour ne pas induire les autres en erreur, mais aussi pour leur donner effectivement et efficacement l'aide demandée.

Enfin, signalons l'aide offerte sur des sites Internet par plusieurs professeurs de philosophie (qui n'apparaissent pas dans le tableau), par quelques cégeps dont ceux de Saint-Jean -sur- Richelieu et de Victoriaville, ou encore dans le cadre du DEC virtuel. Il s'agit davantage d'information que d'aide proprement dite. Les élèves en difficultés ne savent généralement pas comment l'utiliser et la comprennent difficilement sans explications supplémentaires.

La spécificité de l'aide nécessaire en philosophie ressort particulièrement dans l'inventaire des mesures d'aide, même si elle n'apparaît pas partout à la lecture et à l'analyse du tableau. Elle consiste essentiellement en aide au développement et à l'appropriation des habiletés fondamentales à la réussite du cours 340-103 : être capable de lire et d'analyser un texte philosophique, autrement dit d'en faire l'analyse conceptuelle; être capable de le résumer; être capable de problématiser c'est-à-dire de poser des problèmes et de les faire surgir là où n'apparaît d'abord qu'une évidence; être capable de se mettre en question; être capable de défendre ses idées de façon cohérente, correcte et juste, autrement dit d'argumenter de façon rationnelle; savoir reconnaître les erreurs d'argumentation et les réfuter. C'est la raison pour laquelle l'aide proposée est généralement d'ordre méthodologique qu'il s'agisse d'aide aux devoirs, de préparation aux examens ou d'exercices spécialement conçus pour permettre aux élèves d'identifier leurs points faibles et de s'améliorer. Certains cégeps (St-Jean-sur-Richelieu, Rosemont, Maisonneuve, entre autres,) ajoutent à cela une aide pour le deuxième cours de philosophie, dans lequel l'élève doit comparer des conceptions de l'être humain, et même pour le troisième qui traite des problèmes éthiques de la société contemporaine. Un seul (Montmorency) se limite clairement à la lecture, l'analyse et le résumé de textes philosophiques. Peu de cégeps, cependant, ont publié des guides méthodologiques spécifiques aux cours de philosophie du collégial (Maisonneuve et Bois-de-Boulogne), en dehors de ce qui existe dans les divers manuels de cours, mais on en trouve sur les sites de certains départements (Victoriaville, St-Jean-sur-Richelieu, Rosemont entre autres). Il

y a aussi le département de philosophie du Cégep d'Ahuntsic qui a publié un livret départemental intitulé « *Les cours de philo au cégep : comment s'y retrouver ?* », lequel a aussi été adopté par le département de philosophie du cégep de Maisonneuve. De plus, il y a souvent un travail d'adaptation qui se fait, à partir de ces différentes ressources et d'autres disponibles sur le Web et dans les librairies et bibliothèques. À ce propos, l'inventaire de tous les efforts pédagogiques et méthodologiques expérimentés dans les cours de philosophie des cégeps, depuis leur création, reste à faire, comme l'a souligné Victor Shetoyan, lors de la journée d'études des professeurs de philosophie qui s'est tenu le 1^{er} novembre 2002, au Cégep du Vieux-Montréal.

Au Cégep de Saint-Hyacinthe, il n'existe pas de centre d'aide en philosophie ni au département, ni au Centre d'aide à la réussite. Pourtant les professeurs de philosophie sont conscients des difficultés que connaissent certains de leurs étudiants et plusieurs font passer un test diagnostique en début de session afin de les identifier. Par la suite, ils prennent des mesures particulières pour leur venir en aide en les rencontrant individuellement et en leur offrant la possibilité de reprendre une évaluation manquée. C'est ce qui ressort des réponses de huit professeurs de philosophie à un questionnaire sur les mesures d'aide à la réussite distribué lors de leur assemblée départementale du 23 mai 2003 suite à la présentation d'un bref aperçu du présent inventaire. (Voir ce questionnaire et les réponses déjà remises à la fin de ce texte). À cette assemblée, diverses mesures d'aide ont été discutées en rapport avec ce questionnaire et il est apparu que s'il semble trop tôt, selon la plupart des collègues, pour mettre sur pied un centre d'aide en philosophie, dès la prochaine session, la nécessité d'un tel centre ne fait guère de doute et quatre enseignants disent déjà vouloir s'impliquer dans sa préparation et même, par la suite, dans son fonctionnement. Les autres membres du département ont promis de remettre leurs réponses à Richard Lemire lors de l'assemblée du 3 juin. Tous ont convenu de revenir sur cette question de la mise en place d'un centre d'aide et d'en rediscuter afin d'arriver à une proposition plus précise, se fixer un cadre, un plan d'intervention. Ils s'entendent pour dire qu'il faut réfléchir aux outils et méthodes à développer pour aider les élèves en difficulté. Certains demandent comme préalable qu'il y ait une discussion

sérieuse à propos de l'harmonisation de nos pratiques pour le cours 340-103. Richard Lemire se charge du suivi de cette réflexion à propos de la mise en place d'un centre d'aide en philosophie, soit au département, soit au sein du centre d'aide à la réussite.

Cette recherche, qui a permis de constater la diversité des formes d'aide en philosophie dans le réseau des cégeps publics du Québec et l'importance accordée à la méthodologie du travail intellectuel propre à la philosophie dans ces diverses formes d'aide, ne prétend pas à l'exhaustivité. Certaines informations manquent totalement, comme le mode de rétribution des jeunes qui font du tutorat; d'autres, même quand elles sont mieux connues, comme les mesures de diagnostic et de référence des élèves aux divers centres d'aide en philosophie, ne figurent pas systématiquement dans le tableau, tout comme certaines mesures spécifiques d'aide. Enfin, il est possible que quelques cégeps offrant des ateliers d'aide méthodologique ne soient pas répertoriés dans le tableau, comme c'est le cas pour le cégep d'Ahuntsic. Il y a donc encore du travail à faire et des recherches à approfondir. Quoi qu'il en soit, les membres du département de philosophie du Cégep de Saint-Hyacinthe ont clairement manifesté leur intention de mener leurs propres réflexions à propos de leur éventuelle participation à une forme ou l'autre d'aide à la réussite. Nous espérons seulement que cette recherche leur soit utile...